CAP (Accordeur de pianos)

CORRIGÉ D'UN SUJET D'ENTRAÎNEMENT (NON OFFICIEL)

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour un sujet d'entraînement FormaV. Ce n'est pas un document officiel de l'examen ; il peut contenir des erreurs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capaccordeurpianos.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CAP Accordeur pianos

Organisation et suivi du travail

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-ACCORD-EP1 • Durée : **3 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la demande et préparation de l’intervention (3 questions) **Page 3**

2. Étude des données d’accord et calculs utiles à l’intervention (4 questions) **Page 5**

3. Préparation du matériel, ordonnancement et chiffrage (3 questions) **Page 7**

4. Prévention, sécurité et communication avec le client (3 questions) **Page 10**

5. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 12**

Sujet associé **(PDF) :** https://capaccordeurpianos.fr/assets/annales/cap-accordeur-de-pianos/Organisation et suivi du travail/2026/CAP (Accordeur de pianos) - Organisation et suivi du travail - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Analyse de la demande et préparation de l’intervention

L’accordeur de l’Atelier Piano des Arts intervient au Conservatoire municipal de Tours sur un piano droit Orphée 120 déplacé dans la salle la veille. La demande porte sur un contrôle visuel, un accord au La4 = 440 Hz et la remise d’un compte rendu.

Question 1.1. Reformulez l’objectif de l’intervention en distinguant les opérations demandées et le résultat attendu par le client.

Le Conservatoire demande trois opérations : un contrôle visuel du piano, son accord au diapason de référence La4 = 440 Hz et la rédaction d’un compte rendu. À la fin, l’instrument doit avoir été contrôlé et accordé à la référence demandée. Le compte rendu remis au client doit consigner les travaux réalisés et les éventuelles observations ou réserves utiles, pour assurer la traçabilité de l’intervention.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Contrôle visuel, accord au La4 = 440 Hz et remise d’un compte rendu écrit.

Question 1.2. À partir du DT 1, citez quatre informations utiles pour identifier l’instrument et préparer l’accès au poste de travail, puis expliquez en quoi chacune aide à préparer l’intervention.

Ces informations permettent d’identifier le piano et d’anticiper l’installation du poste de travail.

Information	Utilité
Piano droit Orphée 120	Identifier le type et le modèle pour adapter la préparation.
Numéro d’inventaire CM-047	Confirmer l’identité de l’instrument concerné.
Dimensions : largeur 1 500 mm, profondeur 600 mm, hauteur 1 200 mm	Évaluer l’encombrement et prévoir l’espace de travail.
Accès de plain-pied à la salle	Prévoir un accès simple pour transporter la caisse et le matériel.

Le déplacement de 1,5 m la veille invite également à contrôler la stabilité du piano avant de commencer.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Orphée 120, inventaire CM-047, dimensions 1 500 × 600 × 1 200 mm, accès de plain-pied.

Question 1.3. Proposez un ordre logique d’au moins quatre étapes pour les opérations à réaliser sur place, en tenant compte du déplacement récent du piano.

1. Installer le poste, protéger les surfaces et réaliser le contrôle visuel.
2. Vu le déplacement récent, vérifier la stabilité du piano et l’absence de dommage ou de pièce déplacée.
3. Contrôler les conditions de la salle et le fonctionnement normal des notes concernées.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. Vérifier les notes de référence, puis corriger l’accord et stabiliser les notes concernées.
5. Effectuer l’accord fin et le contrôle des octaves, puis le contrôle final. Ranger les outils, laisser la salle propre et rédiger le compte rendu.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Installation et contrôles préalables, correction et stabilisation, accord fin et contrôle des octaves, puis rangement et compte rendu.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Étude des données d'accord et calculs utiles à l'intervention

L'étude s'appuie sur les fréquences mesurées pour La4, Mi4 et La3, comparées à leurs valeurs de référence, ainsi que sur la règle du tempérament égal. Le DT 2 fournit aussi la séquence des opérations, leurs durées et les contrôles à réaliser avant l'accord.

Question 2.1. À partir de La4 = 440 Hz et du rapport de fréquence 2^(1/12) entre deux demi-tons consécutifs, calculez les fréquences de Sol♯4, situé un demi-ton au-dessous, puis de Sol4, situé un ton au-dessous. Utilisez la formule fournie et arrondissez au centième de hertz.

Le rapport d'un demi-ton étant $2^{1/12}$, Sol♯4 vaut $440/2^{1/12} = 415{,}30$ Hz. Sol4 se trouve deux demi-tons sous La4 : $440/2^{2/12} = 392{,}00$ Hz. On divise donc par le rapport une fois pour Sol♯4 et deux fois pour Sol4. Les deux résultats sont arrondis au centième de hertz demandé.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Sol♯4 = 415,30 Hz et Sol4 = 392,00 Hz, calculés à partir de La4 = 440 Hz.

Question 2.2. Pour La4, calculez l'écart entre la fréquence mesurée et la fréquence de référence, puis la fréquence de battement attendue avec un son de référence de 440,00 Hz à l'aide de la formule fournie. Indiquez si le piano mesuré est trop haut ou trop bas.

Calcul	Résultat
Écart mesuré - référence	438,60 - 440,00 = -1,40 Hz
Battement	|438,60 - 440,00| = 1,40 Hz

L'écart signé est négatif, car la fréquence mesurée est inférieure à la fréquence de référence : le La4 est trop bas. La fréquence de battement est la valeur absolue de la différence entre les deux sons. Elle représente le nombre de battements entendus par seconde lorsque le son du piano et le son de référence sont comparés.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Écart signé : -1,40 Hz ; battement attendu : 1,40 Hz ; le La4 mesuré est trop bas.

Question 2.3. À partir des durées des cinq opérations successives indiquées dans le DT 2, calculez la durée totale de présence dans la salle et l'heure de fin si l'intervention commence à 14 h 00.

La durée totale est $20 + 15 + 35 + 55 + 10 = 135$ minutes, soit 2 h 15. L'intervention commencée à 14 h 00 se termine donc à 16 h 15. Ce temps concerne la présence dans la salle, sans trajet. Il respecte la durée de 2 h 30 réservée sur place, avec une marge prévisionnelle de 15 minutes.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Durée totale sur place : 2 h 15 ; début à 14 h 00, fin prévue à 16 h 15.

Question 2.4. En vous appuyant sur les écarts mesurés et sur le déplacement du piano la veille, proposez deux contrôles à effectuer avant de commencer l'accord et expliquez ce que chacun permet de vérifier.

Avant toute action sur les chevilles, réaliser deux contrôles adaptés au déplacement récent et aux écarts mesurés.

- **Stabilité et état visuel :** vérifier que le piano ne bouge pas et qu'aucune pièce n'est déplacée ou endommagée depuis son déplacement.
- **Notes et conditions de mesure :** vérifier que les notes se déclenchent sans blocage, fermer portes et fenêtres, puis confirmer les écarts au fréquencemètre : La4 -1,40 Hz, Mi4 -0,43 Hz et La3 -0,70 Hz par rapport aux références.

Ces contrôles permettent d'écarter un problème mécanique ou une mesure perturbée avant l'accord.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Contrôler la stabilité et l'état visuel du piano, puis le fonctionnement des notes et la fiabilité des mesures en salle calme.

3. Préparation du matériel, ordonnancement et chiffrage

La préparation mobilise les outils réutilisables, les fournitures consommées et les tarifs de l'Atelier Piano des Arts indiqués dans les documents techniques. Le DR 1 sert au chiffrage et le DR 2 à l'organisation de la séquence de travail.

Question 3.1. Complétez le DR 1 en indiquant les outils et fournitures à prévoir, leurs quantités et le coût HT des fournitures consommées. Distinguez les outils réutilisables, qui ne sont pas facturés comme consommables.

Les outils réutilisables sont à emporter dans la caisse d'intervention, sans être facturés comme consommables. Prévoir une clé d'accord, un jeu d'étouffoirs adaptés et un accordeur électronique. Ajouter la lampe de travail, la caisse, le bon de travail et le compte rendu.

Catégorie	Matériel ou fourniture	Quantité	Coût HT
Outil réutilisable	Clé d'accord	1	Non facturé
Outil réutilisable	Étouffoirs adaptés	1 jeu	Non facturé
Outil de mesure	Accordeur électronique	1	Non facturé
Fourniture consommée	Bande de feutre de protection	0,80 m	0,80 × 4,50 = 3,60 €
Fourniture consommée	Chiffon non pelucheux	1 unité	1 × 1,20 = 1,20 €
Total des fournitures consommées			4,80 € HT

DR 1 complété : nomenclature

Catégorie	Matériel ou fourniture	Quantité	Coût HT
Outil réutilisable	Clé d'accord	 1	Non facturé comme consommable
Outil réutilisable	Étouffoirs adaptés	..... 1 jeu	Non facturé comme consommable
Outil de mesure	Accordeur électronique	 1	Non facturé comme consommable
Fourniture consommée	Bande de feutre de protection	..... 0,80 m	..... 3,60 € .....
Fourniture consommée	Chiffon non pelucheux	..... 1 unité	..... 1,20 € .....
Total des fournitures consommées	.....	.....	..... 4,80 € .....

À compléter à partir du DT 1 à DT 3

✓ RÉPONSE À RETENIR

Fournitures consommées : 4,80 € HT. Outils réutilisables : non facturés.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 3.2. Complétez le DR 2 en ordonnant les opérations selon la progression du travail, en indiquant la durée prévue de chacune et en vérifiant que leur somme correspond à la durée calculée à la question 2.3.

La séquence suit la progression prévue au DT 2, de l'installation aux vérifications et à la restitution de la salle :

1. Installation du poste et contrôle visuel : 20 min.
2. Vérification des conditions et des notes de référence : 15 min.
3. Correction d'accord et stabilisation des notes concernées : 35 min.
4. Accord fin et contrôle des octaves : 55 min.
5. Contrôle final, rangement et compte rendu : 10 min.

La somme est de 135 minutes, soit 2 h 15. En commençant à 14 h 00, l'intervention se termine à 16 h 15, dans les 2 h 30 réservées sur place.

DR 2 complété : ordre et suivi

Rang	Opération	Durée	Point de contrôle ou résultat attendu
1	Installation du poste et contrôle visuel	20 min	Poste dégagé, piano stable
2	Vérification des conditions et des notes de référence	15 min	Salle calme, notes libres
3	Correction d'accord et stabilisation des notes concernées	35 min	Notes stabilisées
4	Accord fin et contrôle des octaves	55 min	Accord et octaves vérifiés
5	Contrôle final, rangement et compte rendu	10 min	Outils retirés, compte rendu remis
	Durée totale sur place	135 min	Heure de fin prévue : 16 h 15

Durées fournies dans le DT 2 ; ordre et total à compléter.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Durée totale : 2 h 15. Heure de fin prévue : 16 h 15.

Question 3.3. Calculez le montant HT des fournitures consommées, de la main-d'œuvre et du déplacement, puis le total HT de l'intervention, le montant de TVA et le total TTC. Présentez les calculs et arrondissez les montants à deux décimales.

Fournitures consommées : **0,80 × 4,50 + 1 × 1,20 = 4,80 € HT**. Main-d'œuvre : 2 h 15 = 135 min, donc **135 ÷ 60 × 32,00 = 72,00 € HT**. Déplacement : **36 × 0,62 = 22,32 € HT**.

Total HT : 4,80 + 72,00 + 22,32 = **99,12 €**. TVA : 99,12 × 0,20 = 19,824 €, arrondie à **19,82 €**. Total TTC : 99,12 × 1,20 = 118,944 €, arrondi à **118,94 €**.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DR 1 complété : récapitulatif financier

Récapitulatif du montant de l'intervention

Poste	Base de calcul	Montant HT
Fournitures consommées	0,80 × 4,50 + 1 × 1,20	4,80 €
Main-d'œuvre	135 ÷ 60 × 32,00	72,00 €
Déplacement	36 × 0,62	22,32 €
Total HT		99,12 €
TVA	20 % du total HT	19,82 €
Total TTC	99,12 × 1,20	118,94 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Total HT : 99,12 € ; TVA : 19,82 € ; total TTC : 118,94 €.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. Prévention, sécurité et communication avec le client

L'intervention se déroule devant un piano droit maintenu en place, sans portage ni démontage lourd, conformément aux consignes de prévention de l'atelier. Les documents précisent les contrôles à effectuer avant l'accord et avant de restituer la salle, ainsi que les éléments de suivi à consigner.

Question 4.1. Relevez deux risques présents dans cette situation et associez à chacun une mesure de prévention adaptée, en vous appuyant sur le tableau fourni.

Deux risques à prévenir pendant l'intervention :

- **Chute d'un outil ou détérioration du piano :** ranger les outils dans une caisse stable et dégager les parties mobiles.
- **Pincement ou détérioration des pièces mécaniques :** manipuler avec précaution et ne jamais forcer un mécanisme.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Outils rangés dans une caisse stable ; pièces mécaniques manipulées avec précaution, sans forcer.

Question 4.2. Établissez une courte liste de trois vérifications à effectuer avant de commencer le travail afin de sécuriser la salle, le piano et le poste de travail.

1. **Salle :** dégager les circulations et vérifier l'absence de perturbation sonore importante ; fermer porte et fenêtres pendant l'accord.
2. **Piano :** vérifier sa stabilité, l'absence de dommage ou de pièce déplacée, et le déclenchement normal des notes contrôlées.
3. **Poste de travail :** placer la caisse dans une zone stable, protéger les surfaces et maintenir les outils à l'écart du clavier et des parties mobiles.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Salle dégagée et calme ; piano stable, intact et fonctionnel ; caisse stable, surfaces protégées et outils rangés.

Question 4.3. Indiquez quatre informations à faire figurer dans le compte rendu remis au Conservatoire pour que le client comprenne le travail réalisé et les éventuelles suites à prévoir.

Le compte rendu daté doit consigner les informations utiles au suivi de l'intervention :

Information	À consigner
Identification	Piano droit Orphée 120, inventaire CM-047
Travaux réalisés	Contrôle visuel et accord au La4 = 440 Hz
Résultats	Notes et octaves contrôlées, état final de l’accord
Suites éventuelles	Réserves, anomalies et intervention à prévoir

Les réserves et suites doivent être formulées clairement pour le Conservatoire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Compte rendu daté : instrument identifié, travaux réalisés, résultats des contrôles et réserves ou suites à prévoir.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EP1 du CAP Accordeur de pianos, Édition 2026, porte le code FV-ENT-ACCORD-EP1 ; elle dure 3 heures et a un coefficient 4. À partir d'une intervention sur un piano droit Orphée 120 au Conservatoire de Tours, elle évalue l'analyse de la demande, les calculs d'accord et de durée, la préparation et le chiffrage, la prévention ainsi que la communication avec le client.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Dans le tempérament égal, la fréquence descend d'un demi-ton en étant divisée par 2^(1/12).
- La fréquence de battement entre deux sons proches est fb = |f1 - f2|.
- Le coût HT d'un poste se calcule par quantité × tarif unitaire ; distinguer fournitures consommées et outils réutilisables.
- Le total TTC se calcule par total HT × (1 + taux de TVA) ; avec une TVA de 20 %, multiplier par 1,20.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifier les informations retenues à partir du bon de travail, des documents techniques et du schéma de repérage.
- Respecter les unités et arrondir les fréquences au centième de hertz.
- Additionner les cinq durées sur place et vérifier la cohérence de l'heure de fin avec le début à 14 h 00.
- Sur le DR 1, ne pas facturer les outils réutilisables et arrondir les montants financiers au centime.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la fréquence d'une note située un demi-ton sous une note de référence ?

Dans le tempérament égal, divisez la fréquence de la note de référence par 2^(1/12) pour descendre d'un demi-ton. Pour plusieurs demi-tons, divisez par 2^(n/12), où n est leur nombre.

Q : Quels contrôles faut-il réaliser avant d'accorder un piano déplacé récemment ?

Vérifiez que le piano est stable, qu'aucun dommage ou élément déplacé n'est visible et que les notes contrôlées se déclenchent normalement. Assurez-vous aussi que la salle est calme et que ses portes et fenêtres sont fermées.

Q : Comment vérifier la durée de l'intervention et l'heure de fin prévue ?

Additionnez les durées des cinq opérations prévues sur place, sans inclure le trajet. Convertissez le total en heures et minutes, puis ajoutez-le à l'heure de début indiquée pour obtenir l'heure prévisionnelle de fin.

Q : Quels éléments permettent de vérifier que le suivi de l'intervention est correctement documenté ?

Le compte rendu doit être daté et consigner les travaux réalisés ainsi que les réserves éventuelles. Avant de restituer la salle, contrôlez les notes et octaves prévues, retirez outils et consommables, puis rangez le poste.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capaccordeurpianos.fr/assets/annales/cap-accordeur-de-pianos/Organisation et suivi du travail/2026/CAP (Accordeur de pianos) - Organisation et suivi du travail - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP (Accordeur de pianos) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.